



Bengy, le 9 février 2023.

COMPTE RENDU

Réunion de BUREAU

Le **jeudi 9 février 2023** à 20h00 les membres du bureau se sont réunis à Bengy sur Craon.

Présents :

M. JOYEUX Alain, M. CHEVESSON Pascal, Mme CHEVESSON Fabienne, M. NOE Dominique, Mme CUENOT Brigitte,.

En Visio : M. RAYNAUD Alain, Mme VOTAT Marie-Christine, M. BERGER Michel

Invitée en Visio : Mme ROLLAND Edwige Vice-présidente FFTA, déléguée aux relations avec les clubs

Excusé : M. JOULIN François

Secrétaire de séance : Mme Fabienne CHEVESSON.

= : = : = : = : = : = : =

Ordre du jour :

- 1 – Réponse de principe à la demande d'organisation du championnat de France 3D par équipe de club.
- 2 – Mur de tir en salle
- 3 – Préparation du concours 3D d'avril
- 4 – Questions et informations diverses

= : = : = : = : = : = : =

1 – Réponse de principe à la demande d'organisation du championnat de France 3D par équipe de club :

Alain J. nous présente les démarches effectuées pour la recherche d'un site pouvant correspondre aux critères d'organisation d'un Championnat de France 3D par équipe de club dans la région (voir document ci-joint).

Il s'avère que le site de Gron est le plus adapté à la situation d'un avis général.

Les arbitres peuvent être logés au LEAP de Bengy pour 15€ par personne et par nuit (12 chambres de deux ou quatre). Le petit déjeuner peut-être pris à l'auberge de Bengy.

Pour le parking il faut prévoir pour environ 100 voitures.

Les 1/2 finales, petites finales et finales sont faites sur deux parcours de 4 cibles qui doivent être visibles par les spectateurs.

Pour la signalisation, elle peut-être empruntée aux clubs du département à voir.

Nous préférons la date du 7 et 8 octobre 2023 pour ce Championnat.

Bilan financier :

- FFTA : nous donne environ 4500€
- Comité Régional de tir à l'arc : 20€ par nuit et par arbitre
- Mme Rolland nous abandonnerait ses droits d'auteur concernant les articles qu'elle publie sur tir à l'arc magazine ce qui pourrait représenter environ 1400€ (1200€ jusqu'en septembre et faire un article sur le club en août)
- Le comité départemental du Cher de tir à l'arc est prêt à nous aider financièrement.
- M. le Maire de Gron ne nous fait pas payé de location pour la salle des fêtes et il peut également nous présenter des Sponsors.
- Le Conseil Régional peut nous subventionner le matériel à hauteur de 40%
- Le conseil Régional avec l'aide aux sports peut peut-être nous octroyer une subvention à hauteur de 30% (voir site du Conseil Régional)
- Edwige nous informe qu'elle peut contacter la dame qui d'habitude tient un stand de « tee-shirt » sur les championnats de France et elle peut offrir 100 tee-shirts pour les bénévoles.

Le point le plus difficile semble être la fédération de nombreux bénévoles pour nous aider.

Nous passons au **vote du Bureau** pour connaître l'avis de chacun concernant l'organisation de ce championnat de France 3D par équipe de club :

- Mme Votat s'abstient
- Les autres membres du bureau présents sont pour à savoir 7 voix.

Pour les « bras », il faut voir avec les clubs de tir à l'arc du département et ceux du Loiret.

Il faudra faire une affiche et penser au visuel du Championnat pour que la FFTA fasse les mugs.

Nous prévoyons une assemblée générale étendue le 27 février 2023 à 19h30 salle des fêtes d'Avord en invitant les clubs du département, ceux du Loiret (Fleury, Ingré, Chantecoq,...), les politiques concernés (Mairies, Comcom, Conseil départemental Conseil Régional) , les instances sportives (CD, CR, FFTA).

Cette semaine il faut penser aux cibles à prévoir pour le présenter à la réunion.

Il faudrait avoir le cahier des charges pour avoir les informations (Edwige va nous le faire parvenir).

C'est à nous à faire acte de candidature pour cette compétition auprès de la FFTA juste après notre assemblée, car il y a une réunion de bureau le 10 mars pendant laquelle la demande officielle sera étudiée et validée par un document officiel qui est important pour l'assurance.

Nous pourrions prétendre à être subventionné par le Crédit Agricole.

Un appel aux clubs sera lancé lors de la réunion pour savoir qui serait intéressé par le rachat des cibles utilisées.

Nous libérons Mme Rolland et continuons notre réunion de bureau.

2 – Mur de tir en salle :

Si nous organisons ce Championnat de France, nous abandonnons la réfection des butes de tir dans la salle d'entraînement.

3 – Préparation du concours 3D d'avril :

Il aura lieu le 16 avril 2023 à Villequiers.

Vendredi 17 février rendez-vous à 14h30 à la salle des fêtes de Villequiers pour la reconnaissance du terrain ceux qui le peuvent. Alain J. va informer M. Mereau et à la fin voir l'épicerie pour les plateaux repas. Il faut prévoir 3 plateaux en plus pour les arbitres et notre président d'honneur.

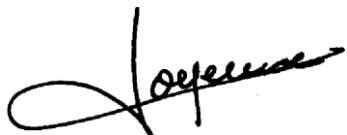
Fabienne doit faire une demande de lots à l'entreprise MONIN et réserver le camion.

4 – Questions et informations diverses :

Alain J. pose une question à Michel B. concernant l'abandon des frais kilométriques nous verrons cela en 2023.

Séance terminée à 22h25

Le Président,
M. JOYEUX Alain

Handwritten signature of Alain Joyeux in black ink.

La secrétaire de séance,
Mme CHEVESSON Fabienne

Handwritten signature of Fabienne Chevesson in black ink.